

209C0798
FR0000610016-FS0327

5 juin 2009

Déclarations de franchissements de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

MERCIALYS

(Euronext Paris)

1. Par courrier du 2 juin 2009, complété par un courrier du 3 juin, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire de plusieurs déclarations de franchissements de seuils effectuées par des sociétés du groupe Casino (1) et par la société anonyme Rallye (2), relatifs à la société MERCIALYS. Ces franchissements de seuils ont pour origine les opérations suivantes :
 - En date du 26 mai 2009 :
 - la distribution de 8 840 112 actions MERCIALYS détenues par L'Immobilière Groupe Casino au profit de la société Casino, Guichard-Perrachon ;
 - l'acquisition par la société Forézienne de Participations de 374 877 actions MERCIALYS détenues par la société Chafar 2 ;
 - l'acquisition par la société Casino, Guichard-Perrachon de 4 976 611 actions MERCIALYS détenues par les sociétés Chafar 2, Plouescadis et Sodexmar ;
 - Puis, en date du 2 juin 2009, le paiement du dividende en actions MERCIALYS par Casino, Guichard-Perrachon au profit de ses actionnaires, à raison d'une action MERCIALYS pour 8 actions Casino, Guichard-Perrachon détenues (3).
2. Les franchissements de seuils intervenus le 26 mai 2009 sont les suivants :
 - franchissement individuel en baisse des seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société MERCIALYS par la société par actions simplifiée L'Immobilière Groupe Casino (1, Esplanade de France, 42000 Saint-Etienne), qui déclare détenir à cette date, à titre individuel, 100 actions MERCIALYS représentant autant de droits de vote de cette société (4) ;
 - franchissement individuel en hausse des seuils de 50% du capital et des droits de vote de la société MERCIALYS par la société par actions simplifiée La Forézienne de Participations (1, Esplanade de France, 42000 Saint-Etienne), qui déclare détenir à cette date, à titre individuel, 44 998 290 actions MERCIALYS représentant autant de droits de vote, soit 50,37% du capital et des droits de vote de cette société ;
 - franchissement individuel en hausse des seuils de 5%, 10% et 15% du capital et des droits de vote de la société MERCIALYS par la société anonyme Casino, Guichard-Perrachon (1, Esplanade de France, 42000 Saint-Etienne), qui déclare détenir à cette date, à titre individuel, 14 034 252 actions MERCIALYS représentant autant de droits de vote, soit 15,71% du capital et des droits de vote de cette société.

Il est précisé que le groupe Casino détenait, au 26 mai 2009, 59 032 642 actions MERCIALYS représentant autant de droits de vote, soit 66,08% du capital et des droits de vote de cette société, répartis de la manière suivante :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Casino, Guichard-Perrachon	14 034 252	15,71
La Forézienne de Participations	44 998 290	50,37
L'Immobilière Groupe Casino	100	ns
Total Groupe Casino	59 032 642	66,08

3. Les franchissements de seuils intervenus le 2 juin 2009 sont les suivants :

- franchissement individuel en baisse des seuils de 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société MERCIALYS par la société Casino, Guichard-Perrachon, qui déclare détenir, à titre individuel, 20 813 actions MERCIALYS représentant autant de droits de vote, soit 0,02% du capital et des droits de vote de cette société ;
- franchissement individuel en hausse des seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société MERCIALYS par la société anonyme Rallye (83, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris) qui déclare détenir 6 826 216 actions MERCIALYS (5) représentant autant de droits de vote, soit 7,64% du capital et des droits de vote de cette société.

Il est précisé que Rallye détient directement et indirectement, au 2 juin 2009, 51 845 419 actions MERCIALYS représentant autant de droits de vote, soit 58,03% du capital et des droits de vote de cette société, répartis de la manière suivante :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Rallye (5)	6 826 216	7,64
Casino, Guichard-Perrachon	20 813	0,02
La Forézienne de Participations	44 998 290	50,37
L'Immobilière Groupe Casino	100	ns
Total	51 845 419	58,03

4. Par courrier du 2 juin 2009, complété par un courrier du 4 juin, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« La société Casino entend rester durablement actionnaire majoritaire de MERCIALYS. Elle agit de concert avec les sociétés de son groupe.

Casino, administrateur de la société MERCIALYS, n'a pas l'intention de solliciter la nomination d'administrateurs supplémentaires.

Casino a redistribué, le 2 juin 2009, 14 013 439 actions MERCIALYS qu'elle détenait directement (représentant 15,69% du capital et des droits de vote de la société MERCIALYS) à ses actionnaires dans le cadre de la distribution d'un dividende en nature, à raison d'une action MERCIALYS pour huit actions Casino (ordinaires ou à dividende prioritaire sans droit de vote) [...]. (6)

Par ailleurs, la société Casino et sa filiale, la société La Forézienne de Participations, opteront pour le paiement en actions nouvelles du solde du dividende de l'exercice 2008, tel que décidé par l'assemblée générale des actionnaires de MERCIALYS du 19 mai 2009.

Casino n'envisage pas, à ce jour, pour les 12 mois à venir d'acquérir des actions MERCIALYS, en se réservant néanmoins la possibilité de le faire au cours de cette période en fonction des évolutions du contexte et des opportunités ».

-
- (1) Le groupe Casino désigne, dans ce qui suit, la société Casino, Guichard-Perrachon (contrôlée par la société Rallye) et ses filiales directes et indirectes, parmi lesquelles les sociétés L'Immobilière Groupe Casino, La Forézienne de Participations (anciennement dénommée Clérodon), Chafar 2, Plouescadis et Sodexmar.
 - (2) Contrôlée indirectement par Monsieur Jean-Charles Naouri.
 - (3) Cf. document enregistré par l'AMF sous le numéro E. 09-021 du 17 avril 2009.

- (4) Sur la base d'un capital de 89 341 659 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
- (5) En ce compris la participation directe de Rallye, et la participation de ses actionnaires directs et indirects (45 actions détenues par Monsieur Jean-Charles Naouri, 45 actions par Euris, 43 actions par Matignon Diderot, 47 actions par Finatis et 45 actions par Foncière Euris).
- (6) Cf. prospectus visé par l'AMF sous le numéro 09-099 du 21 avril 2009.